DAIKIN



DAIKIN, UN RETOUR MARQUÉ DANS LES MEDIAS **EN CETTE RENTRÉE 2013**

Visible depuis fin août sur les chaînes hertziennes et câblées françaises, en parrainage d'émissions déco et maison, DAIKIN renouvelle son plan de communication pour accroître sa visibilité jusqu'à la fin de l'année 2013.

UNE PRÉSENCE SUR TOUS LES FRONTS

Entélévision, la marque DAIKIN, leader sur le marché du chauffage et du rafraîchissement en France, a opté pour la diffusion d'un billboard de 6" de parrainage, en introduction et en fin d'émissions déco et maison françaises à succès.



Ces émissions spécialisées, à forte audience, constituent un levier notable pour augmenter la notoriété de la marque auprès du Grand Public.



A partir du 30 septembre prochain, DAIKIN repart sur les ondes pendant deux mois avec deux formats de communication différents :

► Un contenu très pédagogique visant à définir les intérêts de la pompe à chaleur, et s'appuyant sur de véritables témoignages de particuliers utilisateurs et d'installateurs professionnels sera proposé dans les Chroniques d'Amélie sur RTL et RMC.











► La diffusion d'un spot de 30" sur les stations Rive & Chansons, Nostalgie, Europe 1, RTL, RMC et RFM.





Sur la toile, même volonté affichée de la marque d'investir le territoire web, avec l'intégration de 3 nouvelles bannières sur un large réseau de sites Grand public comme Pagesjaunes. fr. Ces bannières qui portent sur des thèmes fédérateurs de la marque DAIKIN visent à créer du trafic sur son site web www.pompeachaleurdaikin.fr.





Un publi-rédactionnel mettant en exergue le rapide retour sur investissement après acquisition d'une pompe à chaleur Daikin, ainsi qu'une annonce presse portant sur une offre de remboursement de 300 € TTC paraîtront dans les principaux titres de la **presse maison/décoration française.**

300 € TTC REMBOURSÉS POUR L'ACHAT D'UNE POMPE À CHALEUR AIR/EAU HAUTE TEMPÉRATURE DAIKIN ALTHERMA

Pour compléter sa nouvelle compagne de communication, DAIKIN renouvelle, comme chaque année, son offre de remboursement de 300 € TTC pour toute acquisition d'une pompe à chaleur air/eau Daikin Altherma Haute Température entre le 01er octobre et le 31 décembre 2013 installée par un professionnel qualifié.

Sont concernés par cette offre, les groupes dont les références figurent ci-dessous :

- ► ERSQ011AV1, ERSQ014AV1, ERSQ016AV1,
- ► ERSQ011AY1, ERSQ014AY1, ERSQ016AY1,
- ► ERRQ011AV1, ERRQ014AV1, ERRQ016AV1,
- ► ERRQ011AY1, ERRQ014AY1, ERRQ016AY1

Tous les détails de l'offre sont disponibles sur le site www.daikin.fr





La pompe à chaleur Daikin Altherma Haute Température en 5 points pour se convaincre de faire le bon choix

- ► Une solution saine sur le plan environnemental puisque fonctionnant aux énergies renouvelables.
- ▶ Une PAC 100% thermodynamique : la garantie de performances énergétiques accrues et sans nécessité d'un appoint électrique (ex : elle assure un maintien de 100% de la puissance calorifique et de la température de sortie d'eau par une température extérieure de -10°C). Donc une solution plus économique due à des équipements de toute dernière technologie qui permettent de réaliser des économies d'énergie substantielles (ex : Inverter).
- ► La seule pompe à chaleur capable d'atteindre une température de sortie d'eau de 80°C, ce qui lui confère la faculté de se raccorder à tous les radiateurs d'une installation existante dans le cadre d'un remplacement de chaudière.
- ► Conçue pour fournir l'intégralité des besoins en eau chaude sanitaire d'une habitation.
- ► Son éligibilité au crédit d'impôt et à l'éco-prêt à Taux Zéro (excepté le ballon d'eau chaude sanitaire). La pompe à chaleur est certifiée Ecolabel Européen.



